

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



ville de
Toulouges.
pari & treva

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/03/03

SEANCE DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation : 15/03/2024	<p>Présents : Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Thierry SEGARRA, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Martial MIR, Franck DE LA LLAVE, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Florian GUZDEK, Fabrice SCHORDING</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : Stéphanie GOMEZ procuration Laurent LOPEZ, Patrice PASTOU procuration Fabrice SCHORDING, Isabelle OSTERSTOCK procuration Béatrice BAILLEUL, Patrick LANNES procuration Florian GUZDEK, Fabien BATLLE procuration Rudy KLEIN</p> <p>Absent : Jean-Charles FESQUET,</p> <p>Secrétaire de séance : Serge CIVIL</p>
Nombre de conseillers :	
En exercice : 27	
Présents : 20	
Votants : 25	

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur le Maire, ayant cédé, pour ce vote, la présidence à Monsieur Laurent LOPEZ, et s'étant retiré,

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	8 280 728.54 €	8 998 061.84 €	717 333.30 €
	Section d'investissement	2 896 568.17 €	2 561 285.24 €	-335 282.93 €
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement(002)	0.00 €	816 539.04 €	
	Report en section d'investissement(001)	899 567.85 €	0.00€	
	TOTAL (réalisation + reports)	12 076 864.56 €	12 375 886.12 €	299 021 .56 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	
	Section d'investissement	379 126.00 €	457 665.98 €	78 539.98 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	8 280 728.54 €	9 814 600.88 €	1 533 872.34 €
	Section d'investissement	4 175 262.02 €	3 018 951.22 €	-1 156 310.80 €
	TOTAL CUMULE	12 455 990.56 €	12 833 552.10 €	377 561.54 €

Il précise que le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal a été présenté en commission « Finances – Contrôle de gestion » le 25 mars 2024 et approuvé à l'unanimité.

C'est à l'unanimité des membres présents ou représentés, que le conseil municipal,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal,

CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, de l'exercice 2023,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que présentés sur le compte administratif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification
à compter du 11.04.2024

Fait à Toulouges, le 2 avril 2024

Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 12.04.2024